



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-61178>

Département(s) de publication : **92, 75**

Annonce n° **24-61178**

Services

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-9373

Mis en ligne sur le site [www.boamp.fr](http://www.boamp.fr) le 27/05/2024

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Mairie d'Asnières sur Seine

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 21920004500017

**Ville :** Asnières sur seine

**Code postal :** 92600

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 92, 75

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Développement des ressources numériques au sein des médiathèques de la commune d'Asnières-sur-Seine

**Type de marché :** Services

### Section 4 - Attribution du marché

**Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :**

La présente consultation est allotie et se décompose en 7 lots. Les différents lots n'ont pas la même date de démarrage et se terminent le 31/03/2025 puis une reconduction tacite par période d'un an trois fois. Les lots 1, 2, 4, 5 et 6 ont été notifiés le 21/05/2024 et le lot 3 le 24/05/2024. Le montant maximum de chacun des lots : lot 1 est de 9 000 euros HT a été attribué à la société COLLECTIVITE VIDEO SERVICES, lot 2 : 8 000 euros HT a été attribué à la société COLLECTIVITE VIDEO SERVICES, lot 3 : 5 000 euros HT a été attribué à la société LEKIOSQUE.FR, lot 4 : 6 000 euros HT a été attribué à la société ELECTRE, lot 5 : 7 000 euros HT a été attribué à la société COLLECTIVITE VIDEO SERVICES, lot 6 a été attribué à la société ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS FRANCE pour un montant maximum annuel de 1 200 euros HT. Le lot 7 a été déclaré sans suite.

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27/05/2024